

RENAULT TRAFIC L2H1 ADVANCE (Ref:N198021)

0 KM



|                    |            |
|--------------------|------------|
| Cylindrée          | 2000 cc    |
| Carburant          | DIESEL     |
| CO2                | g/km       |
| Boîtes de vitesses | 6 v        |
| Portes             | 5          |
| Carrosserie        | VU         |
| KM                 | 10km       |
| Immatriculation    | 26/12/2024 |
| Année              | 2025       |

Couleur  
BLANC GLACIER

31.700 € TTC

### Options

banquette passager av 2 places bureau mobile - pack city caméra de recul - cloison complète tlée trappe - easy link écran 8 avec navigation  
- roue de secours normale - rangements supérieurs fermés sur planche de bord - pack visibilité

### Equipement de série

abs - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - apple carplay + androidauto -  
avertissement de fatigue - banquette 2 places - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des  
pneus - contrôle électronique de la stabilité - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif  
d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux  
de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège  
conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage  
centralisé des portes avec télécommande - système multimédia avec écran couleur tactile 8", commande au volant, 4x20 w, 6 hp, fm radio  
dab, 2x usb, 1x jack, bluetooth, compatible avec apple carplay - tuner/radio - usb - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable  
en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.